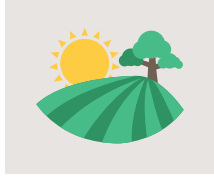
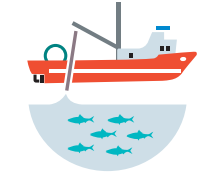


**LE MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**



Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation prépare et met en œuvre la politique du Gouvernement dans les domaines agricole, alimentaire, halieutique et forestier.

UN MINISTÈRE AU CŒUR DE L'ACTION EUROPÉENNE ET DES ENJEUX MONDIAUX

Acteur majeur de la politique agricole commune et de la politique commune des pêches, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation est particulièrement impliqué dans les instances européennes. À l'échelle mondiale, il défend les intérêts des producteurs, des filières agricoles et agroalimentaires et valorise le modèle alimentaire français.

UN MINISTÈRE ENGAGÉ AUX CÔTÉS DES AGRICULTEURS DANS LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE

Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation accompagne la transformation des modèles de production vers des pratiques plus résilientes et plus autonomes. Il facilite la conversion en agriculture biologique, la réduction de l'usage des produits phytopharmaceutiques et des antibiotiques vétérinaires. Le ministère poursuit les objectifs de développement durable des Nations Unies – notamment avec l'initiative française *4 pour 1 000, les sols pour la sécurité alimentaire et le climat*.

UN MINISTÈRE QUI AGIT POUR UNE ALIMENTATION SAINTE, DE QUALITÉ, SÛRE ET ACCESSIBLE À TOUS

Contrôler et garantir la qualité et la sécurité sanitaire des produits agricoles et agroalimentaires est une mission essentielle du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Il conduit la politique de l'alimentation dans un contexte d'attentes sociétales fortes : approvisionnement local, promotion de la qualité, don alimentaire, lutte contre le gaspillage... Autant d'objectifs prioritaires du programme national pour l'alimentation.

UN MINISTÈRE QUI ASSURE DANS TOUS CES DOMAINES LE VOLET ENSEIGNEMENT, RECHERCHE ET FORMATION CONTINUE.

Un ministère du vivant, ancré dans les territoires,
qui pilote la politique en faveur de l'**agriculture** et de la **forêt** ;
l'**enseignement agricole** et les **formations** aux **métiers du vivant** ;
la **recherche agronomique, biotechnologique** et **vétérinaire** ;
la **santé et la protection des animaux et des végétaux** ;
la politique de l'**alimentation** ;
la politique relative aux **industries agroalimentaires** ;
la politique **sociale** en ce qui concerne les **exploitants** et **salariés agricoles** ;
la politique en matière de **pêche maritime** et d'**aquaculture**.



**LA FRANCE,
UNE GRANDE
PUISSANCE
AGRICOLE**

SURFACES AGRICOLES



54%
du territoire
**28 millions
d'hectares**

1^{re} surface européenne
(métropole)



1^{er}
producteur
européen
de céréales

PÊCHE & AQUACULTURE



1,9
milliards d'€
de chiffre
d'affaires

EXPLOITATIONS



457 000
exploitations
agricoles
(métropole+DOM)

ESPACES NATURELS



40%
des sols français
(forêts, landes,
roches, etc.)
(métropole)



1,8
million
d'hectares
en agriculture
biologique
3^e surface européenne



1^{er}
producteur
européen
de semences
**1^{er} exportateur
mondial**



31 000
emplois de
marins pêcheurs
et en aquaculture



824 000
personnes
travaillent dans
les exploitations
agricoles

FORÊTS

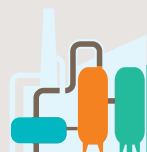


31%
du territoire
métropolitain
**17 millions
d'hectares**



19
millions
de bovins
1^{er} cheptel européen

AGROALIMENTAIRE



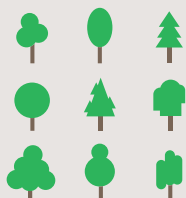
17 000
entreprises
d'industrie
agroalimentaire



4^e
pêche
européenne
**11% du volume
des pêches
européennes**



4^e
producteur
européen
de fruits
et 5^e de légumes



138
espèces
d'arbres
(métropole)



25
milliards de litres
de lait de vache
collectés
**16% de la collecte
européenne**



167
milliards d'€
de chiffre
d'affaires
**6^e exportateur
mondial de produits
agroalimentaires**



376 AOP/ appellations
d'origine protégées
75 IGP/ indications
géographiques
protégées
viticoles
242 AOP et IGP
agroalimentaires



2^e
producteur
mondial de vins
1^{er} exportateur mondial

L'ORGANISATION

QUATRE DIRECTIONS conduisent les politiques du ministère :

LA DIRECTION
GÉNÉRALE DE LA
**PERFORMANCE
ÉCONOMIQUE ET
ENVIRONNEMENTALE
DES ENTREPRISES**



LA DIRECTION
GÉNÉRALE
DE
L'ALIMENTATION



LA DIRECTION
GÉNÉRALE
DE L'**ENSEIGNEMENT
ET DE LA
RECHERCHE**



LA DIRECTION
DES **PÊCHES
MARITIMES**
ET DE
L'**AQUACULTURE**



LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL assure la gestion des affaires financières et juridiques, des ressources humaines, l'organisation des services, l'information et la communication ; il pilote la statistique agricole, la prospective et la politique de modernisation du ministère.



Transformation numérique • Simplification et dématérialisation des démarches
• Ouverture des données.

TREIZE DIRECTIONS RÉGIONALES de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) en métropole et cinq directions de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF) dans les **départements d'Outre-mer**, relaient l'action de l'administration centrale.

Le **Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux** (CGAAER) assure auprès du ministre, des missions de conseil, d'expertise, d'audit et d'inspection.

LE BUDGET



4,6

milliards d'€
(2019)



8,9

milliards d'€ au titre
de la politique agricole
commune (2019)

LES EFFECTIFS



31 059

agents
(2017)



dont :

18 796

dans l'enseignement
agricole (tech. & sup.)

LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

AGENCE BIO Agence française pour le développement et la promotion de l'agriculture biologique

ANSES Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation de l'environnement et du travail

ASP Agence de services et de paiement

CNPF Centre national de la propriété forestière

FRANCEAGRIMER Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer

IFCE Institut français du cheval et de l'équitation

INFOMA Institut national de formation des personnels du ministère de l'Agriculture

INAO Institut national de l'origine et de la qualité

ODEADOM Office de développement de l'économie agricole d'Outre-mer

ONF Office national des forêts

LES MISSIONS DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DES FILIÈRES...



La production agricole et la transformation agroalimentaire

Développement et organisation économique
• Compétitivité des entreprises • Emploi, aides à l'investissement • Gestion des risques.



La gestion durable de la forêt et de ses produits

Gestion multifonctionnelle de la forêt • Compétitivité des entreprises forestières et industries du bois • Prévention des incendies • Réglementation.



La législation du travail et la protection sociale agricoles

Prestations sociales agricoles
• Santé et sécurité au travail • Prévention en matière d'accidents du travail • Maladies professionnelles • Conventions collectives.

LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE (PAC)

La PAC est la première politique de l'Union européenne. Ses missions, définies par les traités, visent à accroître la productivité des filières agricoles, soutenir le revenu des agriculteurs, stabiliser les marchés, garantir la sécurité des

...ET LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES, DU LOCAL À L'INTERNATIONAL



Le développement et l'animation des territoires ruraux

Orientations du développement agricole, foncier • Services aux collectivités territoriales
• Politique du cheval, activités équestres et courses.



Préservation de l'environnement et de la biodiversité

Développement de l'économie circulaire, de la bioéconomie et de la méthanisation agricole • Lutte contre le changement climatique.



Les relations internationales et l'Europe

Gestion des aides de la politique agricole commune • Développement des exportations
• Négociations commerciales
• Sécurité alimentaire mondiale.

45% du budget total de l'Union européenne.

approvisionnements et offrir des prix raisonnables aux consommateurs. En France, elle est mise en œuvre par l'Agence de services et de paiement (ASP) et FranceAgriMer, deux organismes sous tutelle du ministère.

L'ALIMENTATION, LA SANTÉ ANIMALE ET VÉGÉTALE



La sécurité sanitaire des aliments

Prévention des risques et gestion des crises

- Élaboration, contrôle de la réglementation
- Hygiène des conditions de production et de transformation
- Information du public.



La santé et la protection des animaux

Élaboration, contrôle de la réglementation

- Bien-être animal
- Identification des animaux et traçabilité
- Épidémiologie.



La santé et la protection des végétaux

Défense sanitaire et protection des végétaux et de la forêt

- Gestion des semences, plants, produits phytosanitaires
- Surveillance biologique et biocontrôle.



La politique de l'alimentation

Justice sociale

- Lutte contre le gaspillage
- Éducation alimentaire
- Ancrage territorial et patrimoine alimentaire
- Projets alimentaires territoriaux.

6 900 inspections concernant l'usage des produits phytosanitaires.

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE ET LA RECHERCHE



Les politiques de formation et la gestion des établissements

Enseignement général, technologique et professionnel

- Enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage
- Insertion scolaire, sociale et professionnelle
- Examens et diplômes.



La politique de recherche et l'innovation

Actions de recherche

- Veille scientifique et technique
- Innovations agricoles et agroalimentaires.



La stratégie territoriale et la coopération internationale

Animation et développement des territoires

- Coopération scientifique, technique et pédagogique internationale.

212 000 élèves, étudiants et apprentis.

806 établissements.

19 écoles d'enseignement supérieur.

7 860 enseignants permanents dans l'enseignement technique public.
4 834 enseignants dans le privé technique rémunérés par le ministère.

LA GESTION DURABLE DES PÊCHES MARITIMES, DES PRODUITS DE LA MER ET DE L'AQUACULTURE



La réglementation nationale et communautaire

Négociations européennes et internationales.



La politique de contrôle et de surveillance

Gestion de la ressource • Contrôle des pêches.



L'aide à l'investissement et au financement des entreprises

Gestion des aides de la politique commune
des pêches • Politique et aides publiques.

LA POLITIQUE COMMUNE DES PÊCHES (PCP)

Elle vise à garantir la durabilité de la pêche et de l'aquaculture sur le plan environnemental, économique et social, et à offrir aux citoyens de l'Union européenne une source de produits alimentaires sains. Chaque année, le Conseil fixe, sur la base d'avis scientifiques, des quotas pour chaque espèce et secteur de pêche.

98 millions d'€ par an sont perçus
par la France au titre de la politique
commune des pêches.

DES FORMATIONS DE LA 4^E AU DOCTORAT

Second réseau éducatif français, l'enseignement agricole prépare aux métiers de l'agriculture, de la forêt, de la nature et des territoires.

Il accueille des élèves et étudiants de la 4^e jusqu'au doctorat et propose une large offre de formations en alternance caractérisées par d'importantes périodes de stages en entreprises. Les élèves et étudiants sont encouragés à partir à l'étranger au moins une fois au cours de leur scolarité.

Production agricole, services aux personnes, aménagement du paysage, soin des animaux, agroalimentaire... Autant de formations solides débouchant sur des métiers variés, avec un taux d'insertion dans la vie active de près de 90%.

LE DISPOSITIF DE SÉCURITÉ SANITAIRE

Le système de sécurité sanitaire français (alimentation, animaux, végétaux et forêts) est l'un des plus performants au monde. Le ministère assure la prévention des risques et la gestion des crises ; il élabore la réglementation, organise les contrôles, gère les alertes, surveille le territoire et les frontières. Il délivre les certifications à l'exportation. Le *Chief Veterinary Officer* (CVO - chef des services vétérinaires) et ses homologues européens, coopèrent et coordonnent les politiques sanitaires nationales. C'est d'abord un enjeu de santé publique mais aussi de protection des intérêts économiques.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Cabinet du ministre

MINISTRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION
Didier Guillaume

Conseil général
de l'Alimentation,
de l'Agriculture
et des Espaces ruraux

Haut fonctionnaire
de défense et de sécurité
Haut fonctionnaire
en charge de l'égalité
des droits femmes/hommes
Haut fonctionnaire au
développement durable
Haute fonctionnaire en charge
du handicap et de l'inclusion

**DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA PERFORMANCE
ÉCONOMIQUE ET
ENVIRONNEMENTALE
DES ENTREPRISES**

Délégation ministérielle
aux entreprises
agroalimentaires

Délégation ministérielle
aux Outre-mer

Service développement
des filières et de l'emploi

Service compétitivité
et performance
environnementale

Service Europe
et international

Service gouvernance
et gestion de la PAC

**DIRECTION
GÉNÉRALE
DE L'ALIMENTATION**

Mission des urgences
sanitaires

Brigade nationale
d'enquêtes vétérinaires
et phytosanitaires

Service de l'alimentation

Service des actions sanitaires
en production

Service de la gouvernance
et de l'international
dans les domaines sanitaire
et alimentaire

**SECRETARIAT
GÉNÉRAL**

Service des affaires
financières sociales
et logistiques

Service
des affaires juridiques

Service
de la statistique
et de la prospective

Service des ressources
humaines

Service
de la modernisation

Délégation
à l'information
et à la communication

**DIRECTION
GÉNÉRALE
DE L'ENSEIGNEMENT
ET DE LA RECHERCHE**

Service
de l'enseignement
technique

Service
de l'enseignement
supérieur, de la recherche
et de l'innovation

**DIRECTION
DES PÊCHES
MARITIMES
ET DE
L'AQUACULTURE**

Sous-direction
des ressources
halieutiques

Sous-direction
de l'aquaculture
et de l'économie
des pêches

**13 DIRECTIONS RÉGIONALES DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT (DRAAF)
5 DIRECTIONS DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT (DAAF) DANS LES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER**

AGRICULTURE.GOUV.FR



ALIMENTATION.GOUV.FR

